



Manutention et maux de dos

Durée (4 h)

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Les maux de dos représentent une part importante des lésions professionnelles. De plus, en vertu du Règlement sur la santé et la sécurité du travail, l'employeur doit faire former ses travailleurs (art. 166).

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- ✓ Connaître la réglementation applicable.
- ✓ Comprendre le fonctionnement général du dos et les blessures pouvant l'affecter.
- ✓ Identifier les facteurs de risque présents dans le milieu de travail.
- ✓ Mettre en œuvre des solutions.

ACTIVITÉS

- ✓ Formation théorique
- ✓ Mise en pratique dans le milieu de travail
- ✓ Exercice d'implémentation de mesures correctives (basé sur une situation réellement vécue dans le milieu de travail)

CONTENU

- ✓ Les risques (individu, tâche, organisation)
- ✓ La réglementation
- ✓ Les blessures (symptômes et causes)
- ✓ L'évaluation du risque (facteurs de risque et ampleur)
- ✓ Les mesures de prévention (élimination ou réduction à la source, technique de manutention)

RÈGLEMENTATION

- ✓ Loi sur la santé et la sécurité du travail
- ✓ Règlement sur la santé et la sécurité du travail